

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 JUIN 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Reprise du résultat de
clôture et du solde de
trésorerie de l'office de
tourisme**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 juin 2017
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 30 juin 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 juin 2017

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix sept, le 29 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 juin deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET*, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE*, Monsieur HAÏAT, Monsieur COUTANT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur ROUXEL

*Madame AGUINET (présente à compter du dossier 17 D 09)

*Madame ANDRE (présente à compter du compte-rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur LEBRAY à Monsieur PERICARD
Monsieur BATTISTELLI à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU
Madame AGUINET à Madame LIBESKIND
Madame OLIVIN à Madame BOUTIN
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES
Madame SILLY à Madame ADAM

Etaient absentes :

Madame CERIGHELLI
Madame ROULY

Secrétaire de séance :

Monsieur MIGEON

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20170629-17-D-16-DE
Date de télétransmission : 30/06/2017
Date de réception préfecture : 30/06/2017

**OBJET : REPRISE DU RÉSULTAT DE CLÔTURE ET DU SOLDE DE TRESORERIE
DE L'OFFICE DE TOURISME**

RAPPORTEUR : Madame RICHARD

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'office de Tourisme de Saint-Germain-en-Laye a été institué sous forme d'Établissement Public Industriel et Commercial par arrêté préfectoral en date du 17 avril 1990.

La loi n° 2015-9914 du 7 août portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République a transféré la compétence « Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme » à la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine au 1^{er} janvier 2016.

Le Conseil Municipal a prononcé la dissolution de l'Office de Tourisme communal de Saint-Germain-en-Laye par délibération 16-I-21 en date 15 décembre 2016.

Lors de sa séance du 27 avril 2017, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme a approuvé par délibération 2017.04.D3 :

- son compte administratif 2016 ainsi que le compte de gestion 2016 dont les résultats identiques sont les suivants :
 - Section d'exploitation + 48 478,53 €
 - Section d'investissement + 19 197,15 €
- l'affectation de transfert en totalité à la Ville, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Par ailleurs, le solde du compte de trésorerie de l'Office de Tourisme communal de Saint-Germain-en-Laye au 31 décembre 2016 soit 57 564,66 € sera repris dans le compte de trésorerie du budget de la Ville.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la reprise du résultat de clôture 2016 de l'Office de Tourisme communal de Saint-Germain-en-Laye et de corriger le résultat du budget principal de la Ville pour l'année 2016 en affectant ce résultat comme suit :

Compte 002-résultat de la section d'exploitation + 48 478,53 €

Compte 001-résultat d'investissement + 19 197,15 €

Ces affectations seront constatées au budget supplémentaire 2017 de la Ville.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Monsieur ROUXEL votant contre,

APPROUVE :

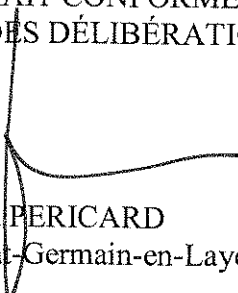
- la reprise du résultat de clôture 2016 de l'Office de Tourisme communal de Saint-Germain-en-Laye et corrige le résultat du budget principal de la Ville pour l'année 2016 en affectant ce résultat comme suit :

Compte 002-résultat de la section d'exploitation + 48 478,53 €

Compte 001-résultat d'investissement + 19 197,15 €

- la reprise du solde du compte de trésorerie de l'Office de Tourisme communal de Saint-Germain-en-Laye au 31 décembre 2016 soit 57 564,66 € dans le compte de trésorerie du budget de la Ville.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye